

d l m

demain le monde

n° 13 - mai/juin 2012

asié
Pas de soldes
sur les
salaires !

BIO
Une société
dans la
tourmente

multi-culture
Rencontre
avec
des artistes
burkinabe

QUEREMOS AGUA,
QUEREMOS MAIZ,
MINERA VANAREOCHA
FUERA de mi PAIS.

dossier

Pérou :
extraire à
tout prix.

Directeur de rédaction

Arnaud Zacharie

Rédacteur en chef

Frédéric Lévêque

Graphisme

Dominique Hambye, Élise Debouny

Impression

Kliemo - Eupen

Imprimé sur papier recyclé

Photo de couverture

Manifestation contre le projet minier
Conga à Cajamarca au Pérou,
février 2012.

© Karel Navarro

Associated Press / Reporters

d l m est le supplément

« développement » du magazine
Imagine demain le monde.

Pour le recevoir, abonnez-vous !

www.imagine-magazine.com

www.cncd.be/dlm

Contact

dlm@cncd.be - 02 250 12 51



03

édito

La CNUCED XIII, reflet des divergences Nord-Sud ?

par Arnaud Zacharie

04

actu

Eau : revenir aux sources du problème

par David Eloy

07

petites histoires de gros sous

Dark Vader : « Pourquoi j'ai décidé de quitter l'Empire »

par Antonio Gambini

08

regard sur le monde

La solidarité Nord-Sud réinventée par les migrants

par Thibaut Monnier

10

dossier

Pérou : extraire à tout prix

par Frédéric Triest, Santiago Fisher, Nicolas Fichers & Frédéric Lévêque

19

multi-culture

Une après-midi avec des artistes burkinabè

par Julien Truddaïu

22

projet 11.11.11

Pas de soldes sur les salaires !

par Michel Cermak

24

introspectus

BIO : une société dans la tourmente

par Arnaud Zacharie

23

pas au sud, complètement à l'ouest

Commerce, j'écris ton nom

par Gérard Manrèsen

ARNAUD ZACHARIE
Secrétaire général du CNCD-11.11.11

La CNUCED XIII, reflet des divergences Nord-Sud ?

La CNUCED, ou Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, est une agence des Nations unies créée en 1964 pour promouvoir des relations commerciales internationales favorables au développement. Tous les quatre ans, elle organise une conférence plénière qui débouche sur une déclaration finale. La treizième conférence plénière (CNUCED XIII) avait lieu fin avril 2012 à Doha au Qatar.

La CNUCED a connu ses heures de gloire dans les années 1960 et 1970, lorsque ses thèses sur l'échange inégal débouchèrent sur la mise en œuvre en 1970 du système de préférences généralisées (SPG), qui permet aux pays en développement de bénéficier collectivement de préférences commerciales. En 1983, dans le contexte de la crise de la dette du tiers-monde, elle ne parvint pas, pour la première fois, à adopter une déclaration commune, du fait des divergences entre les pays du Nord et du Sud. La fin de la Guerre froide et la consécration du « consensus de Washington » promu par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale marginalisèrent ensuite son rôle et l'incitèrent à reconnaître en 1992 le rôle essentiel du marché dans les stratégies de développement. La création en 1995 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) exacerba cette marginalisation.

Au début des années 2000, alors que le « consensus de Washington » connaissait une crise de légitimité, que les négociations à l'OMC s'enlisaient et que les pays émergents du Sud revendiquaient davantage de poids dans les relations internationales, la CNUCED renoua avec les thèses interventionnistes. En 2004, elle adopta le « consensus de São Paulo » mettant à l'avant-plan l'importance pour les pays en développement de disposer de marges de manœuvre politiques pour encadrer, par des politiques publiques, leurs stratégies de développement dans le contexte de la mondialisation. Cette approche remettait en question le modèle de l'intégration indifférenciée au marché mondial que prônait le « consensus de Washington » par le biais du libre-échange commercial et financier.

En 2012, le contexte a évolué mais les divergences Nord-Sud ne se sont pas atténuées. Alors que les pays en développement revendiquent davantage d'espace politique pour réguler le commerce et les investissements, les pays du Nord les soupçonnent de velléités protectionnistes. Les pays en développement veulent analyser l'impact de la crise financière sur leur développement, mais l'Union européenne refuse que la CNUCED aborde la question de la crise économique des

pays du Nord. Ils revendiquent davantage de flexibilité en matière de droits de propriété intellectuelle pour bénéficier du transfert des technologies vertes, mais les pays du Nord n'acceptent que de parler de « propagation » des technologies, dans le strict respect des règles de l'OMC.

Ces quelques exemples suffisent à illustrer le fossé grandissant entre, d'une part, des pays du Nord dont les priorités politiques sont clairement

« DU NORD OU DU SUD, TOUS ONT INTÉRÊT À STABILISER LE SYSTÈME FINANCIER ET COMMERCIAL INTERNATIONAL »

focalisées sur la sortie de la crise qui les ronge depuis plusieurs années, et d'autre part, des pays du Sud qui revendiquent davantage de marges de manœuvre pour faire face à l'instabilité du contexte international. Pourtant, l'interdépendance croissante entre les différentes régions du monde et les défis globaux posés par la mondialisation nécessitent que les gouvernements dépassent leurs divergences. Qu'ils soient du Nord ou du Sud, tous ont intérêt à stabiliser le système financier et commercial international.



DAVID ELOY
Altermondes

Eau revenir aux sources du problème

En 2015, plus d'une personne sur dix sera toujours privée d'accès à l'eau potable et près de 2,6 milliards de personnes n'auront pas accès à un assainissement de base. Plus que jamais la volonté politique est nécessaire pour relever ces défis. Etat des lieux et tour d'horizon.

« On croit que l'homme est libre... On ne voit pas la corde qui le rattache au puits, qui le rattache, comme un cordon ombilical, au ventre de la terre »¹. En quelques mots, terriblement justes, Antoine de Saint-Exupéry, est parvenu à traduire mieux que quiconque les liens qui unissent l'eau et l'humanité. Sur la planète bleue, l'eau douce ne représente pourtant que 2,5% de l'eau. Et sur cette infime partie, seul 31% est accessible. L'eau est donc une denrée précieuse. Les enjeux liés à sa préservation et à l'accès pour tous et toutes sont considérables.

Les chiffres du scandale

D'après les chiffres de l'Organisation des Nations unies, l'accès à l'eau potable s'est nettement amélioré ces dernières années : la couverture est en effet passée de 77% de la population mondiale en 1990 à 87% en 2008². « Au moment où nous nous parlons, l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'eau et à l'assainissement³ a d'ailleurs été atteint⁴, souligne Catarina de Albuquerque, rapporteur spéciale des Nations unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement. De nombreux progrès ont été faits. C'est indéniable : Mais les indicateurs de progrès fixés par l'ONU ne permettent pas de garantir que cette eau à laquelle ont désormais accès les populations est réellement potable, ni même que ces dernières ne sont pas empêchées d'y avoir accès... faute de moyens financiers pour payer leur facture ». Reste que près de 900 millions de personnes dans le monde n'ont, elles, toujours aucun accès à l'eau potable et que 2,6 milliards n'ont pas accès à un assainissement de base. Un scandale aux conséquences sanitaires désastreuses ! Chaque jour, 5.000 enfants meurent victimes de maladies évitables liées à l'eau et à l'assainissement.

Or, contrairement aux idées reçues, ce n'est pas tant un problème de quantité d'eau disponible – indéniable dans les zones arides – qu'un problème d'investissement dans des services efficaces et équitables de distribution et/ou de traitement de l'eau. Car tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Ainsi, l'eau occupe une place centrale dans de nombreuses activités économiques, qui en bénéficient d'un accès privilégié, trop souvent au détriment des populations.

Une eau virtuelle

« L'agriculture – surtout l'agriculture industrielle – est responsable de 70% de la consommation en eau de la planète, alerte Vandana Shiva, écologiste indienne, prix Nobel alternatif en 1993. La surconsommation d'eau par ces activités et les pollutions qu'elles engendrent sont les principaux problèmes à l'échelle de la planète ».



Pour produire une tomate, on utilise 13 litres d'eau, pour produire un steak, 5.000 litres et pour produire une tonne de blé, 1.000 m³! C'est ce que le chercheur britannique Tony Allan nomme l'eau virtuelle, c'est-à-dire la quantité d'eau nécessaire pour produire dans un pays donné des biens qui seront ensuite exportés et consommés dans un autre pays. « En moyenne, un Français consomme 100 litres d'eau liquide par jour, détaille David Blanchon, maître de conférence à l'Université Paris X-Nanterre. Sa consommation d'eau virtuelle, elle, est de 5.000 litres par jour⁵, ce qui correspond à la quantité d'eau qu'il a fallu pour produire ses repas ». Des pays se sont emparés de ce concept pour réfléchir leur stratégie agricole.

« LE PRIX DE L'EAU PEUT MONTER, LA SOCIÉTÉ ET L'ÉCONOMIE CONTINUERONT À EN CONSOMMER POUR FONCTIONNER »

« L'Afrique du Sud a fait le choix de ne pas gaspiller sa ressource en eau – assez rare – pour produire du blé qu'elle va plutôt importer, poursuit-il. Elle s'est orientée notamment dans la culture de citrons qui consomme moins d'eau, tout en ayant une forte valeur ajoutée ». Ce genre de spécialisation a son revers : en cas de forte hausse du prix du blé sur les marchés internationaux, c'est la sécurité alimentaire du pays qui se trouve menacée. « L'Égypte ne pourrait pas survivre plus de trois mois, si elle n'importait pas massivement des céréales », conclut le géographe.

L'or bleu

L'eau – naturelle ou virtuelle – est au cœur de gros enjeux économiques. Dans le secteur énergétique, par exemple, à l'heure du changement climatique, « les grands barrages sont présentés comme une 'énergie propre, compétitive et 100% renouvelable' – ce qui est déjà scientifiquement discutable – afin de promouvoir leur expansion dans les pays du Sud », explique Ronack Monabay, chargé de campagne aux Amis de la Terre France. Or, ces ouvrages n'améliorent pas automatiquement le quotidien des populations locales : « Le Barrage de Nam Theun 2 au Laos a entraîné la réduction des moyens de subsistance de 110.000 personnes (baisse de la qualité de l'eau et des réserves de poissons). L'électricité, elle, est exportée à 90% en Thaïlande ».

Pour Riccardo Petrella, économiste et fervent opposant à la « marchandisation de l'eau », la « rupture épistémologique » date de 1992, quand la communauté internationale, en pleine préparation du Sommet de la Terre de Rio, a cessé de considérer l'eau comme un bien commun pour en faire un bien économique. « Les gouvernements ont même dit que l'eau était une ressource comme le pétrole, que pour

L'eau, un droit de l'homme. Un point, c'est tout!

En mars dernier, lors des négociations sur le projet de texte de déclaration du sommet RIO+20 (juin 2012), le Royaume Uni et le Danemark, soutenus par d'autres pays de l'UE, ont proposé de supprimer la référence au droit humain à l'eau dans le texte. En fait, depuis plus de 40 ans, les opposants du droit à l'eau proclament leur engagement pour l'accès universel à l'eau. Qui dit accès universel dit tendance à réduire toute forme de vie à une marchandise, à une ressource économique que l'on peut vendre et acheter. D'où la pression de ces pays en faveur de la monétisation de la nature, y compris l'eau, et la financiarisation des services dits environnementaux à l'échelle mondiale. Les promoteurs du droit à l'eau défendent quant à eux la reconnaissance du caractère vital de l'eau, et l'obligation des États de garantir l'accès à l'eau pour tous, en termes d'infrastructures comme en termes financiers.

en garantir une 'gestion optimale', il fallait lui fixer un prix de marché en respectant le principe de recouvrement des coûts totaux, souligne-t-il. Or, l'eau est une ressource extraordinaire. Il n'y a pas d'élasticité de la demande. Le prix de l'eau peut monter, la société et l'économie continueront à en consommer pour fonctionner ». Il n'en demeure pas moins que l'accès à l'eau est encore virtuelle pour un nombre invraisemblable de personnes, surtout parmi les plus pauvres et les plus démunies.

« NOUS NE SOMMES PAS FACE À UN PROBLÈME DE DISPONIBILITÉ DE L'EAU MAIS FACE À UN PROBLÈME DE POUVOIR »

L'eau, un droit humain

Le 28 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations unies a donc adopté une résolution reconnaissant l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit humain fondamental. « C'est le résultat d'une longue bataille initiée par Evo Morales, le président bolivien, et soutenue par 33 pays d'Amérique latine et d'Afrique, se réjouit Riccardo Petrella. Aucun pays du Nord ne l'a défendue. Lors du vote final, 11 pays de l'Union européenne se sont même abstenus ». Cette victoire est d'importance, comme l'analyse Catarina de Albuquerque : « L'approche par les droits humains va permettre de donner la priorité aux plus défavorisés. Reprenons l'exemple des OMD. Les États veulent montrer qu'ils sont de bons élèves et atteindre les objectifs. Que font-ils? Ils investissent là où c'est le plus simple, le moins cher, en ville, dans les quartiers favorisés. Pas là où les gens en ont le plus besoin ». Pour Riccardo Petrella, les bidonvilles sont d'ailleurs « la démonstration la plus concrète de l'échec des politiques menées jusqu'à présent dans le domaine de l'eau ». Amer, il fustige le cynisme des grandes déclarations : « les classes dirigeantes se foutent éperdument des conditions de vie dans les bidonvilles ».

Il faut donc faire en sorte que la résolution de l'ONU ne reste pas lettre-morte. C'est le sens de la réflexion à laquelle participe Catarina de Albuquerque, au sein des Nations unies, pour définir un nouveau cadre de développement international qui entrera en vigueur après 2015. C'est aussi le sens du RAMPEDRE (Rapport mondial permanent on-line sur le droit à l'eau), un outil de suivi et d'information sur la mise en œuvre concrète du droit à l'eau⁶.

Un peu de volonté

« Il faut amorcer un changement radical de modèle de développement, confirme Vandana Shiva. Rien n'est inéluctable. La crise nous le prouve. Hier, qui aurait prédit que la zone euro pourrait s'effondrer? Nous sommes face à un défi qui est véritablement politique, au sens propre du terme ». De fait, les changements qui adviendront dans la gestion de la ressource en eau comme en d'autres domaines ne peuvent que s'enraciner dans les droits humains, se renforcer par la participation effective – et pas seulement la consultation – des populations et s'épanouir, que s'ils sont portés par une volonté politique forte. Au Bangladesh comme en Namibie, par exemple, malgré les difficultés, les gouvernements ont adopté des stratégies nationales ambitieuses pour l'eau et l'assainissement. Tout n'est pas parfait mais, en concertation avec les populations, des solutions adaptées sont trouvées, popularisées.

« J'ai visité des pays arides où des quartiers populaires sans accès à l'eau côtoient des quartiers riches avec jardin et piscine, souligne Catarina de Albuquerque. Je reçois un nombre considérable de plaintes de gens qui sont privés d'eau à cause d'industries extractives installées dans leur région. Nous ne sommes pas face à un problème de disponibilité de l'eau mais face à un problème de pouvoir. C'est la volonté politique qui fait aujourd'hui défaut. Point final! »

Article publié dans *Altermondes*, n°29, mars 2012.



Découvrez Altermondes,
la revue trimestrielle française
qui donne la parole aux acteurs
de la solidarité internationale, au Nord
comme au Sud.
www.altermondes.org

1/ *Terre des Hommes*, Antoine de Saint-Exupéry, Gallimard. 2/ D'après *Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement 2011*, ONU, 2011.

3/ L'Objectif du Millénaire pour le développement n°7 visait à « réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base ».

4/ Note de la rédaction de dlm : Cette bonne nouvelle est à prendre avec des pincettes, puisque le raccordement au réseau des gens ne signifie pas qu'ils ont accès à de l'eau potable et/ou qu'ils peuvent se l'offrir. En outre, les populations, nombreuses, qui vivent dans des camps de déplacés ou dans des bidonvilles, ne sont pas toujours prises en compte dans les statistiques gouvernementales.

5/ La consommation d'eau virtuelle par un habitant d'Afrique subsaharienne se limite, elle, à 2.000 litres par jour. 6/ Cette initiative est lancée par l'Institut européen de recherche sur la politique de l'eau (IERPE), en Belgique. En savoir plus : www.ierpe.eu

ANTONIO GAMBINI
Chargé de recherche, CNCD-11.11.11

« Pourquoi j'ai décidé de quitter l'Empire »


Le 14 mars, le *New York Times* publiait la lettre de démission de Greg Smith, un cadre de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs (GS). Sur la toile, les parodies n'ont pas tardé à le comparer au célèbre « méchant » de la saga de la Guerre des étoiles.

Greg Smith « semble se réveiller d'un conte de fée », ironisait un éditorialiste de *Newsweek*. Dans sa tribune, le cadre démissionnaire regrette que la banque ait « tellement dévié, par rapport à ce qu'elle était quand j'y suis entré » ... en 2000 ! Smith évoque en fait une culture d'entreprise développée dans les années '70 et '80, celle d'une « cupidité à long terme », en vertu de laquelle il valait mieux surseoir à un profit immédiat sur le dos du client et préférer une logique d'engagement à long terme « win-win » avec ce même client.

En fait, Greg Smith ne dit rien qui n'est déjà connu. La grande banque de Wall Street a sciemment vendu des milliards de dollars de produits complexes, notés triple A par les agences de notation, à des clients trop crédules, afin de produire un bénéfice immédiat et de se débarrasser de produits que la banque savait être toxiques, et ce avant l'explosion de la bulle immobilière aux États-Unis (la crise des *subprimes*). Mieux encore, la banque pariait contre ses propres clients en prenant des positions opposées, afin de profiter au maximum de l'effondrement futur des titres vendus.

Pour Greg Smith, la propension de GS à flouer ses clients constitue une régression dans sa fibre « morale ». Nous ne savons pas en effet si elle était un paragon de vertu, mais, comme l'évoque le journaliste de *Rolling Stone*, Matt Taibbi, cette banque a été impliquée dans la plupart des grands scandales et crises de Wall Street depuis 1929 au moins. On se souviendra de la bulle internet de la fin des années '90, quand GS excellait dans l'art d'attirer les investisseurs vers l'achat d'actions de sociétés .com sans aucune perspective de rentabilité.

Comment alors expliquer l'impunité séculaire de ce géant de Wall Street ? En réalité, GS et nombre de ses dirigeants ont été souvent attraités devant les tribunaux, mais ils n'ont été que rarement condamnés, car ils préfèrent en règle générale transiger avec la partie adverse. Les investisseurs floués ou les régulateurs récupèrent des dizaines des millions de dollars sous formes de dommages et intérêts ou d'amendes, et GS préserve ses profits et ses bonus (de l'ordre de milliards de dollars) et prend soin d'inscrire noir sur blanc qu'elle ne reconnaît aucune faute dans l'accord de transaction. De plus, si ces pratiques semblent profondément choquantes, elles sont dans l'ensemble légales, et même inévitables suite au démantèlement des régulations bancaires et financières des années '90 et 2000.



Malheureusement, Greg Smith n'était qu'un « simple » cadre. Il n'avait pas le poids d'un Dark Vador au sein d'un Empire pris d'assaut. GS ne subit que des assauts rhétoriques. Pire, elle semble s'être tissé un réseau d'influences extraordinaire. On ne compte plus les hommes de pouvoir qui sont passés dans son sésail : Mario Monti a exercé comme conseiller aux affaires internationales de la firme avant de remplacer Silvio Berlusconi. Lucas Papademos fut gouverneur de la Banque centrale de Grèce et participa aux manœuvres de la banque américaine pour maquiller les comptes publics grecs. Mario Draghi a occupé la vice-présidence pour l'Europe de GS et est aujourd'hui président de la Banque centrale européenne. On se rappellera que Karel Van Miert, l'ancien commissaire européen belge, fut conseiller international du groupe jusqu'à sa mort en 2009. Outre-Atlantique, le réseau de GS semble encore plus impressionnant : Robert Rubin a passé 26 ans chez GS avant de devenir le secrétaire au Trésor de Bill Clinton ; Henry Paulson était numéro deux de GS avant de devenir lui aussi secrétaire au Trésor de George W. Bush. Et aujourd'hui, le chef de cabinet du secrétaire au Trésor de Barack Obama est un ancien lobbyiste de GS, qui serait d'ailleurs la compagnie qui a le plus contribué au financement de la campagne du président américain.

Vous avouerez que cette liste, non exhaustive, a de quoi alimenter les thèses des conspirationnistes de tout poil. Mais je ne crois pas à l'idée d'un sinistre complot planétaire, bien plutôt à cette logique millénaire des plus riches qui essaient par tous les moyens de s'enrichir encore plus aux dépens de tous les autres. Dans la Guerre des étoiles, la domination de l'Empire a duré un certain temps mais ce sont les « gentils » qui ont gagné à la fin. Des mesures fortes de régulation seront ici plus utiles que des sabres lasers. Méfiez-vous du côté obscur de la force !

PARTENARIAT

TUD-CARD

BELGIQUE

THIBAUT MONNIER,
LAURENCE ROLAND
Financité Magazine

La solidarité Nord-Sud réinventée par les migrants

Pour de nombreuses familles restées au pays, l'argent envoyé par les migrants travaillant dans le Nord représente une véritable bouée de sauvetage. Mais la solidarité Nord-Sud ne se traduit pas uniquement par les transferts de fonds. Certains migrants vont beaucoup plus loin.

Guide pratique du co-développement

destiné aux organisations de solidarité
internationale issues des migrations (OSIM)

Un guide pour les OSIM

Découvrez le « Guide pratique du co-développement destiné aux OSIM », un outil de travail pratique, qui permet aux OSIM désireuses de réaliser un projet de co-développement d'y trouver des informations utiles. Cette brochure est publiée par le Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale (CWBCI). Elle est le fruit d'un partenariat entre différents acteurs impliqués dans la solidarité internationale. Rassemblés au sein du groupe de travail « Migrations et développement » du CNCD-11.11.11 (GTMD), ils sont issus essentiellement du monde des ONG, des OSIM et du milieu syndical.

Plus d'infos sur
www.cncd.be/publications

« De véritables structures se créent pour aller plus loin que le "simple" transfert d'argent », explique Jean-Pierre Lahaye, coordinateur de la Cellule d'appui pour la solidarité internationale wallonne (CA-SIW). « Le plus souvent, elles se focalisent d'abord sur l'intégration dans le pays d'accueil. Mais une fois l'intégration réussie, le lien avec le pays d'origine revient en force. » C'est ainsi que sont apparues ce qu'on appelle, dans le langage des initiés, les organisations de solidarité internationale issues de la migration (OSIM). Il en existerait plus de 300 en Belgique, regroupant les diasporas d'Afrique et d'Amérique latine essentiellement, mais également du Moyen-Orient. Les OSIM fonctionnent pour la plupart grâce au bénévolat. Certaines, après s'être constituées en ASBL, vont plus loin en créant une coopérative dont les bénéficiaires sont affectés à des projets locaux dans le Sud. D'autres encore créent un fonds d'investissement servant à accorder du crédit aux populations du pays à qui les banques ont fermé la porte. « L'objectif des OSIM est de dépasser le stade de la consommation personnelle des transferts pour atteindre un niveau plus communautaire », précise J-P. Lahaye.



De Bruxelles à Dakar

En 2001, des Sénégalais établis en Belgique constatent que leurs compatriotes fraîchement arrivés dans notre pays occupent des emplois peu qualifiés ou mal rémunérés, sont victimes de discrimination à l'embauche et de précarité. Pour les sortir de ces situations pénibles, ils créent l'ASBL Cellule action d'aide au développement (CAAD) qui met à leur disposition de l'information et du conseil (accompagnement administratif et juridique, orientation sociale, formations, etc.). Huit ans plus tard, ils lancent le projet MIDES (Mutualité des immigrés pour le développement

« DÉPASSER LE STADE DE LA CONSOMMATION PERSONNELLE DES TRANSFERTS POUR ATTEINDRE UN NIVEAU PLUS COMMUNAUTAIRE »

économique et social au Sénégal) et créent, cette fois, une gamme de services pour celles et ceux qui veulent investir dans le développement du Sénégal. Objectifs : venir efficacement en aide aux familles restées au pays et s'assurer que l'argent envoyé ne sera pas gaspillé. Comment ? En mutualisant leurs transferts, ils parviennent à négocier à la baisse la commission des opérateurs non bancaires. Ainsi, une partie de la commission que doit normalement toucher l'opérateur de transfert d'argent est versée à un fonds de développement. Grâce à celui-ci, les initiateurs de la MIDES comptent améliorer l'accès au crédit pour les porteurs de projets au Sénégal. « Pour développer le Sénégal, il faut y investir. Pour régler le problème de l'investissement, il faut régler le

problème de l'accès au crédit. En cumulant les sommes prélevées sur tous les transferts, cela peut aller très vite », précise Papa Sene, initiateur de la MIDES. Ce fonds, qui devrait être opérationnel à partir de 2013, devra également servir à développer des soins de santé, des centrales d'achat et un service de paiement par téléphonie mobile qui permettra d'économiser jusqu'à 25% des coûts de transfert d'argent.

Développement durable au Maroc

La communauté marocaine de Belgique garde de fortes attaches avec sa région d'origine. En fait, 80% des Marocains de Belgique sont des Berbères, tous issus de la même région du nord-est du pays. Mohamed Bouziani habite Anvers. Voici plus de dix ans, il a créé avec quelques amis l'ASBL Imane, dont l'objectif premier était de récolter des fonds pour les envoyer aux villages dont ils sont originaires. Rapidement, il s'est rendu compte que cet argent créait une certaine forme de dépendance et ne réduisait en aucune manière l'exode de ses habitants en quête d'un avenir meilleur. Les responsables d'Imane ont alors décidé d'investir l'argent plutôt que de le « donner » aux villageois. L'ASBL a ainsi financé des travaux destinés à répondre à quelques-uns des besoins les plus importants, comme la création d'un centre de santé régional et une structure d'approvisionnement des villages en eau.

Très rapidement, l'ASBL Imane a fait le constat que le développement des infrastructures devait aller de pair avec des rentrées d'argent pour les habitants. Imane a alors créé sur place une coopérative dans laquelle est investi l'argent des Marocains émigrés. Les villageois y sont associés et deviennent membres de la coopérative en échange d'un petit montant. L'argent récolté a permis de développer l'apiculture. Le nombre de ruches en activité est passé de 20 à 800. La coopérative s'est ensuite lancée dans la production d'huile d'olive. Elle a reçu d'une ONG les oliviers et une presse à huile qu'elle met en location. Les revenus de cette location ont permis à la coopérative de racheter des terrains pour planter de nouveaux oliviers et ainsi générer un revenu pour les villageois.

Vers un outil d'entraide internationale ?

À l'heure actuelle, il n'existe en Belgique aucune structure fédératrice qui mettrait en lien les associations d'allochtones souhaitant développer des projets de solidarité. Un tel dispositif permettrait aux personnes belges – d'origine étrangère ou non – d'envoyer de l'argent pour une aide au développement liée à des zones géographiques précises.

Par ailleurs, si elles ne bénéficient pas de définition légale, les OSIM commencent à trouver écho au niveau politique. L'ONU, l'OCDE et la Commission européenne reconnaissent de plus en plus le rôle majeur que peuvent jouer les migrants dans le développement de leur pays d'origine. En Belgique aussi, l'intérêt grandit. La Flandre considère les associations de migrants comme de véritables acteurs du développement, aux côtés des acteurs traditionnels que sont l'État et les ONG. La Région wallonne soutient également de nombreuses OSIM¹, via la CASIW. Ainsi voit-on naître une nouvelle forme de système d'entraide financière Nord-Sud basée, non plus sur le subside public, mais sur l'initiative citoyenne.

Plus d'infos sur www.financite.be

1/ Lire à ce sujet MOUTON, A., « Les jeteurs de ponts », dans *Dimension 3*, pp. 8-9, février-mars 2011.

Pérou : extraire à tout prix

Un dossier de
SANTIAGO FISHER, FRÉDÉRIC TRIEST & NICOLAS FISHERS
Commission Justice & Paix Belgique Francophone
FRÉDÉRIC LÉVÊQUE
Rédacteur en chef dlm-demain le monde



SANTIAGO FISCHER



Pays à tradition minière, le Pérou s'est ouvert depuis vingt ans aux investissements étrangers pour exploiter son sous-sol. Avec une croissance avoisinant les 7% du PIB par an, le pays sud-américain tire ses principaux revenus du secteur extractif, surtout minier. Il est aujourd'hui un des plus gros fournisseurs de minerais au monde (or, étain, zinc, argent, cuivre, etc.). En 2011, ses exportations minières ont atteint le chiffre record de 27 milliards de dollars, soit 59% des exportations du pays. Il n'est pas exagéré de dire aujourd'hui que le Pérou est véritablement « colonisé » par les multinationales, qui en ont fait leur nouvel eldorado. En témoignent les quelque 20% du sous-sol national qui leur ont été concédés par l'État.

Mais la richesse du sous-sol péruvien n'implique pas forcément le bien-être de la population. Peu créatrice d'emplois, l'activité extractive provoque une pollution des sols et des eaux. Les impacts sur la santé et l'agriculture ainsi que sur la cohésion sociale sont désastreux. De plus, le pays peine à redistribuer équitablement la maigre part du gâteau qu'il retire de cette exploitation à grande échelle. Malgré un discours en faveur de la défense des droits sociaux et environnementaux des populations affectées, le nouveau président Ollanta Humala se trouve dans une impasse. Il a en effet besoin de ces revenus pour financer des réformes sociales.

« LA RICHESSE DU SOUS-SOL PÉRUVIEN N'IMPLIQUE PAS LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION »

Ollanta Humala, candidat du parti *Gana Peru*, a remporté les élections présidentielles en juin 2011. Il a su séduire une large frange de la population pauvre et rurale en prônant la mise en place d'un programme social innovateur au service de tous les Péruviens. Cependant, Humala ne dispose pas de la majorité au Congrès, il gouverne avec une coalition hétéroclite qui rassemble toutes les tendances de l'échiquier politique. La recherche du consensus est donc constante, ce qui le pousse à adopter une posture insipide, déclarant que son but n'est pas de changer le modèle économique, mais bien de le rendre plus juste.

L'actualité nous révèle que le changement promu par le nouveau président n'est peut-être que cosmétique. Au mois de novembre 2011, sur les hauteurs de la ville de Cajamarca, au nord du pays, les communautés paysannes, rejointes par les autorités locales et les citoyens, se sont soulevées contre le projet de l'entreprise américaine *Newmont* d'exploiter le site *Conga* qui prévoit d'assécher des lagunes d'eau douce – indispensables à la préservation du fragile équilibre de l'écosystème de la région – afin d'extraire de précieux minerais. Au lieu de répondre par le dialogue, Humala a choisi la force : l'état d'urgence a été déclaré, permettant ainsi de militariser la zone. La répression arbitraire qui a suivi laisse une population choquée qui ne réclame pourtant que le respect de ses droits les plus fondamentaux.

Mais *Conga* n'est pas un cas isolé. Le nouveau président doit faire face, à l'échelle du pays tout entier, à une situation sociale explosive héritée de ses prédécesseurs. Plus de 120 conflits socio-environnementaux sont actuellement actifs dans le pays, la plupart directement liés à l'exploitation minière. Jusqu'ici, l'État n'est pas parvenu à instaurer un climat de dialogue équilibré entre les multinationales et les populations et a échoué dans sa mission d'imposer un cadre et des conditions aux multinationales. À Cajamarca, les populations restent pauvres alors que des richesses minières sont produites en abondance. Plus qu'un simple problème de répartition, c'est le modèle de développement qui pose question.



FRÉDÉRIC TRIEST

Un trou béant qui « mange » la ville

S'il existait prix de la ville péruvienne symbolisant le plus les dommages provoqués par l'exploitation minière industrielle, Cerro de Pasco pourrait y prétendre. Située à 4.300 mètres d'altitude au centre du Pérou, cette ville andine de 80.000 habitants est défigurée en son centre par un énorme cratère qui témoigne de son passé et présent économique.

Lorsqu'on arrive à Cerro de Pasco, le gigantesque trou et les nombreux terrils de déchets miniers s'imposent aux yeux de tous. Le cratère, d'une profondeur de 400 mètres, « mange » littéralement la ville, quartier par quartier, et borde parfois de seulement quelques mètres les maisons habitées, les écoles ou encore les centres de santé. Quelques heures passées à parler avec les gens suffisent pour comprendre l'ampleur des dégâts provoqués par la mine à ciel ouvert.

Environnement. Du point de vue environnemental, les pluies ruisselant des terrils entraînent avec elles les résidus de métaux (plomb, zinc, cuivre, etc.) contenus dans les déchets miniers, provoquant la contamination des rivières avoisinantes et des nappes phréatiques, elles-mêmes menacées par l'exploitation du trou « Raúl Rojas ». En s'enfonçant si profondément dans le sol, l'extraction crée des mouvements de terrain qui fissurent les retenues d'eau situées dans le sous-sol. En conséquence, ce sont toutes les ressources hydriques de la région qui sont soit polluées soit taries par l'activité minière. Les rivières Tingo, San Juan et Huaraga, autrefois riches en truites, sont maintenant considérées comme « biologiquement mortes ».

Santé. Sur le plan de la santé, le vent est le principal vecteur de la contamination : il emporte avec lui les poussières provenant des déchets miniers et les dépose jusque dans les habitations. Il en résulte une forte contamination de la population au plomb. Les enfants en bas âges et les fœtus sont particulièrement exposés aux effets irréversibles de l'intoxication au plomb sur la croissance physique et le développement cérébral. Dans les communautés touchées, certains enfants naissent avec un handicap physique et mental. Alors que des études prouvent un lien de causalité directe avec l'activité minière, les mères, sur qui retombe la charge de ces enfants et qui souvent se retrouvent seules, ne bénéficient d'aucune aide de l'État ou de l'entreprise péruvienne exploitant le site, la *Volcán*.

Infrastructures. Le développement de l'activité minière a des répercussions sur les infrastructures de la ville. Pour agrandir la zone d'exploitation et de traitement des minerais, la compagnie exploitante rachète les terrains et les maisons des particuliers qu'elle trouve sur son chemin, et ce à des prix généralement en deçà de la valeur réelle des habitations. Mais les maisons ne sont pas les seules à disparaître : les routes, services et espaces publics ou encore les églises sont également détruits, sans que la compagnie minière n'offre à la collectivité des compensations équivalentes à la valeur des infrastructures démolies.



LES RIVIÈRES SONT MAINTENANT
CONSIDÉRÉES COMME
« BIOLOGIQUEMENT MORTES ».

Non à la mine, oui au tourisme !

En 2003, l'entreprise Rio Blanco Copper S.A. a acquis les droits pour l'implantation d'une gigantesque exploitation minière de près de 6.550 hectares, située dans les montagnes surplombant la province de Huancabamba, au nord-ouest du Pérou.

Pour extraire le cuivre et le molybdène, l'entreprise a opté pour la construction d'une mine à ciel ouvert. Vivant de la terre et des ressources des montagnes, la majorité des paysans de Huancabamba sont farouchement opposés au projet minier.

Depuis l'annonce du projet, des tensions sont nées au sein de la population engendrant parfois de violentes confrontations. Bien que fortement rejeté par un référendum organisé en septembre 2007, le projet minier trouve toujours quelques partisans, les familles les plus pauvres étant attirées par les promesses d'emploi.

Avec l'appui de l'ONG péruvienne *CooperAcción*, la commune planche sur les secteurs économiques à développer en alternative à l'exploitation minière. Le tourisme fait partie de ceux-ci.

Depuis longtemps déjà, Péruviens et étrangers se rendent à Huancabamba pour visiter les « curanderos » (sorciers) dans le but de se faire soigner ou d'être conseillés dans la prise d'une décision délicate. Chaque mois, ils sont quelque 2.500 à s'y rendre. La province regorge également d'opportunités pour développer des activités axées sur la nature ou les treks. Bien que l'offre en tourisme soit actuellement restreinte et mal organisée, la population a bien mesuré le potentiel que le secteur représente comme en témoigne le foisonnement des structures d'accueil. Toutefois, un effort de l'État doit encore être réalisé pour sécuriser le transport : la stabilité de l'unique route d'accès à la ville n'est pas garantie, son étroitesse empêche les véhicules de se croiser aisément. (N.F.)

Les mines à ciel ouvert sous le feu des critiques

Au Pérou et partout en Amérique du Sud, les oppositions à l'extension minière se multiplient. Mais celles-ci ne ciblent pas tous les types d'exploitation, mais bien la *minería* à grande échelle et à ciel ouvert. Cette méthode d'exploitation nécessite de grands investissements et répond à l'épuisement actuel des sites à haute concentration minérale. Fondée sur des nouvelles technologies, l'exploitation industrielle permet d'extraire le minerai disséminé dans la roche au moyen de substances chimiques hautement polluantes. Elle nécessite d'énormes quantités d'eau et d'énergie et entre donc en concurrence avec des activités économiques comme l'agriculture, l'élevage ou le tourisme, ce qui déstructure la vie locale. La destination quasi exclusive du minerai est l'exportation. Quelques multinationales – comme la célèbre entreprise canadienne Barrick Gold, contrôlent au niveau international la chaîne de transformation. Il n'y a donc guère de création de valeur ajoutée qui profite aux populations locales.

Depuis 15 ans, ce type d'exploitation minière a été interdit dans plusieurs pays comme la Turquie, la Tchéquie, l'Australie, le Costa Rica, l'Allemagne et dans plusieurs régions des États-Unis. (F.L.)



FRÉDÉRIC LÉVÊQUE

« extractiviste » L'illusion

Pétrole, gaz, minerais... L'Amérique du Sud est gracieusement dotée en ressources naturelles. Leur exploitation et exportation n'y sont pas des activités nouvelles, l'Histoire lui ayant assigné le rôle subordonné de pourvoyeuse de matières premières. Ces dernières années, la flambée des prix et la demande exponentielle de l'Asie – la Chine en tête – ont permis à l'Amérique du Sud d'enranger d'importantes rentrées de devises et de résister ainsi à l'onde de choc économique. Un récent rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine de l'ONU (CEPAL) confirme d'ailleurs ce profil primo-exportateur¹. Même dans le Brésil « industrialisé » de Lula, la participation des biens primaires dans les exportations a crû de 48,5% en 2003 à 60,9% en 2009.

Boom minier

L'exploitation minière industrielle fait partie de ces secteurs qui ont le vent en poupe. Durant les années 90, une série de réformes d'inspiration néolibérale ont établi un cadre légal favorable pour attirer les investisseurs étrangers et leur faciliter l'exploitation des ressources naturelles. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : entre 1990 et 1997, les investissements destinés à l'exploration minière ont augmenté de 90% au niveau mondial, mais de 400% en Amérique latine. En 2011, la région a attiré 25% des investissements mondiaux du secteur. Aujourd'hui, cette industrie repousse ses frontières : des pays à tradition minière, tels que le Pérou, la Bolivie ou le Chili, elle envahit le reste du sous-continent. En Argentine, entre 2003 et 2007, les investissements dans le secteur ont été multipliés par huit alors que le nombre de projets miniers a grimpé de 740%.

Basculement à gauche

L'entrée dans le nouveau millénaire a vu le paysage politique sud-américain bouleversé. À l'exception notable du Pérou ou de la Colombie, le sous-continent a basculé à gauche. Les discours sur la justice sociale, la souveraineté politique et l'autonomie économique ont repris leur place au centre de la scène politique. Alors que l'État s'impose comme acteur économique et, dans certains cas, en agent redistributeur, les progrès sociaux et politiques ne sont pas combinés à une volonté de rupture avec le modèle de développement qui épuise les ressources non renouvelables et se soumet aux aléas du marché des matières premières. Force est de constater que le débat sur le contrôle de ces ressources (public, privé, mixte) et sur l'utilisation de la rente a primé sur celui du mode d'exploitation. « Les activités extractives et l'exportation de matières premières continuent comme avant, mais sont justifiés aujourd'hui par un discours progressiste », constate le journaliste Carmelo Ruiz Marrero (*Cipamericas.org*, février 2011). Pourtant, « espérer que les exportations résolvent tous nos problèmes est ingénu et manque de fondement », affirme Eduardo Gudynas, chercheur au *Centro Latinoamericano de Ecología Social* (CLEAS), « établir des stratégies de développement endogènes et autonomes continue à être nécessaire » (*Sin Permiso*, janvier 2011).

Alternative

Le prix élevé des matières premières permet aujourd'hui aux gouvernements de mieux répondre aux besoins sociaux mais cette situation les place devant leurs propres contradictions. Surtout ceux qui brandissent l'étendard du changement et qui ont intégré dans leur Constitution la volonté de dépasser un tel modèle, comme la Bolivie et l'Équateur.

Il est pourtant possible d'exploiter les richesses du sous-sol de manière durable et de générer une dynamique de développement. C'est ce que défend le CLEAS pour qui il ne s'agit nullement d'abandonner toute exploitation des ressources naturelles mais d'envisager une transition. L'association propose de passer dans un premier temps de l'actuel « extractivisme prédateur » à un « extractivisme sensé »², basé sur le respect de toutes les normes environnementales, pour passer finalement à une « extraction indispensable » où ne serait exploité que ce qui est véritable-

« ENTRE 1990 ET 1997, LES INVESTISSEMENTS DESTINÉS À L'EXPLORATION MINIÈRE ONT AUGMENTÉ DE 400% EN AMÉRIQUE LATINE »

ment nécessaire, dans le respect de certaines conditions sociales et environnementales. Une telle exploitation serait liée à des chaînes de production nationales et régionales. Cela constituerait une véritable rupture vers un modèle moins énergivore et émetteur de CO₂ et axé sur les besoins nationaux et continentaux.

En Équateur, face à l'épuisement du pétrole, le président Correa a signé le 5 mars dernier le premier contrat d'exploitation minière à ciel ouvert dans le pays, avec une entreprise au capital chinois. « Nous ne pouvons pas nous asseoir comme des mendiants sur un sac d'or », avait-il affirmé en 2009. L'illusion séculaire de l'extractivisme bat son plein. Au risque de perpétuer cette malédiction de l'abondance qui, partout sur la planète, fait cohabiter richesses naturelles et populations pauvres.

1/ Par primo-exportateur, il faut comprendre toutes les activités propres à l'extraction que sont les mines et le pétrole, celles qui encouragent cette logique en consolidant la monoproduction (comme l'agrobusiness et les biocarburants), ainsi tous les gigantesques projets d'infrastructures dans le domaine des transports (aménagement de voies fluviales, ports, couloirs interocéaniques, entre autres), de l'énergie (grands barrages hydroélectriques) et des communications.

2/ Le terme « extractivisme » fait référence à toute activité d'appropriation de produits naturels d'origine minérale, animale ou végétale en vue de leur commercialisation.



© Sub.Coop – www.sub.coop



¡No a la mina!

La multiplication des projets miniers à grande échelle engendrent une hausse des conflits dans toute l'Amérique du Sud. Tout récemment, dans le nord-est de l'Argentine, 5.000 des 6.500 habitants que compte la ville de Famatina ont bloqué pendant plus de vingt jours l'accès à la mine de l'entreprise canadienne Osisko. Par le passé, ils avaient déjà chassé les entreprises Barrick Gold (Canada) et Shandong (Chine). Au Panama, en février 2012, deux manifestants indigènes ont été tués par la répression gouvernementale. Le peuple indigène Ngabe-Buglé exige notamment l'interdiction de l'exploitation minière sur son territoire. En Equateur, un groupe de femmes a occupé l'ambassade de Chine et une longue marche de mouvements sociaux a traversé le pays en guise de protestation au feu vert du gouvernement pour le projet minier Mirador, le premier à grande échelle du pays.

Au Pérou, les affrontements ne datent pas d'hier. Dès 1999, de nombreuses communautés affectées par l'exploitation minière ont créé leur propre organisation : la CONACAMI. En 2006, plusieurs projets miniers ont été annulés (Tambogrande, Cerro Quillish) ou temporairement paralysés (Quellaveco, Río Blanco). Actuellement, le projet Conga attire tous les regards et met le nouveau président Humala à l'épreuve. En janvier 2012, selon la Defensoría del Pueblo, il y avait dans le pays 121 conflits de type socio-environnemental.

Notons toutefois qu'une avancée importante a été enregistrée en août 2011 par l'adoption d'une loi qui oblige l'État à consulter les communautés préalablement à l'approbation d'un règlement administratif qui les affecte directement, eux et leurs territoires. Si la mise en œuvre d'un règlement pratique s'avère compliquée à mettre en place, c'est un premier pas vers davantage de prise en compte de l'avis des populations affectées. (F.L.)

FRÉDÉRIC TRIEST

Le sous-sol péruvien convoité par l'Europe

La dépendance des économies industrialisées du Nord et du Sud ne se limite pas aux hydrocarbures, mais concerne également les minerais. Vulnérable face à la pression accrue exercées par les pays émergents comme la Chine, l'Union européenne (UE) s'est dotée en 2008 d'une stratégie spécifiquement dédiée à sécuriser son approvisionnement en minerais jugés « critiques » pour le développement de son industrie : l'Initiative sur les matières premières (IMP). Par « critiques », la Commission européenne vise les minerais qui sont difficilement remplaçables, peu recyclés, qui proviennent en général d'une poignée de pays et qui affecteraient durement l'économie européenne s'ils venaient à manquer.

Diplomatie des ressources

Le sous-titre du document européen qui détaille cette ligne de conduite est explicite : « Répondre à nos besoins fondamentaux pour assurer la croissance et créer des emplois en Europe ». Selon cette stratégie, l'UE devra, d'une part, réduire sa consommation et intensifier le recyclage, tout en relançant sa propre production de minerais, et, d'autre part, sécuriser l'approvisionnement externe, via sa politique commerciale et le développement d'une « diplomatie des ressources ». L'objectif de cette diplomatie est en fait de supprimer les distorsions du marché, autrement dit les taxes et quotas à l'exportation des pays producteurs dont sont « victimes » les entreprises européennes. Le Pérou, en tant que troisième fournisseur de l'UE en antimoine, l'un des 14 minerais identifiés comme critiques, est évidemment dans la ligne de mire de cette diplomatie qui ne diffère pas de manière générale de la politique commerciale et d'investissement de l'UE.

Dans ce domaine, l'UE dispose d'ailleurs de plusieurs instruments lui permettant de défendre ses intérêts économiques au niveau international : les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords régionaux et bilatéraux de libre-échange et les traités de protection des investissements.

Accès au marché conditionné

En février 2011, la Commission européenne a précisé par de nouvelles propositions la mise en œuvre de sa « diplomatie des ressources ». Elle désire ainsi inclure dans ses accords commerciaux le principe selon lequel les pays pourvus en ressources naturelles devront garantir un accès libre à ces ressources, sous peine de perdre des avantages accordés aux produits qu'ils exportent sur le marché européen. L'accès de l'UE aux minerais n'est pas explicitement mentionné dans les chapitres commerciaux de l'accord d'association finalisé en mai 2010 qui lie l'UE et le Pérou. En effet, les gouvernements péruviens successifs ont déjà opté depuis de nombreuses années pour un modèle résolument orienté vers l'exportation des ressources minières. Dans ce pays, la libéralisation et la privatisation des ressources naturelles sont déjà acquises.

Camisoles de force

Un autre instrument de la politique européenne, complémentaire aux accords d'association, permet plus explicitement d'assurer les intérêts des 19 entreprises européennes actives dans le secteur minier péruvien : les traités de protection des investissements.



Avant 2009, la signature de ces traités était une compétence stricte des États. 1.200 accords bilatéraux ont déjà été signés par les États membres, dont 80 par l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL). Depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009, il s'agit d'une compétence européenne.

Les traités en question protègent les investissements à l'étranger des entreprises européennes contre toute « expropriation indirecte » de la part des États. Volontairement flou, ce concept renvoie à toute atteinte potentielle des États contre les profits attendus par l'investisseur. Ce sont en fait des camisoles de force pour les États car ils octroient aux investisseurs privés le droit de les faire condamner par des cours d'arbitrage, au fonctionnement opaque et favorables aux intérêts privés, à payer des millions de dollars en dommages et intérêts. Depuis 1990, on dénombre près de 300 cas de poursuites d'États par des entreprises, souvent suivies de condamnations financières outrancières. Ainsi, pour un seul cas perdu



© Jonas Hulsens 2012

devant une cours d'arbitrage, l'Argentine fut condamnée à verser 912 millions de dollars et l'Équateur 698,6. Les intérêts à court terme des entreprises minières présentes au Pérou ont donc la garantie de primer sur ceux de la population et des générations futures.

« LES PAYS POURVUS EN RESSOURCES NATURELLES DEVRONT GARANTIR UN ACCÈS LIBRE À CES RESSOURCES, SOUS PEINE DE PERDRE DES AVANTAGES »

Restaurer la souveraineté

Actuellement, la politique commerciale et d'investissement européenne restreint la capacité des pays-tiers exportateurs de matières premières à décider pour eux-mêmes. Leur souveraineté est une fois de plus mise en danger. Une situation qui, comme l'expliquait Michel Cermak dans ce magazine, « repose sur la croyance que n'importe quel investissement est de facto pro-développement, justifiant la doctrine selon laquelle chaque pays doit tout faire pour attirer un maximum d'Investissement direct étranger »¹.

Au lieu de contraindre les pays partenaires à exporter leurs matières premières sous forme brute, l'UE devrait les laisser décider de leur utilisation pour garantir leur propre développement. Comme l'écrivaient dans La Libre Raf Custers et Tamira Gunzburg, au nom du Réseau belge des ressources naturelles, « ils devraient pouvoir transformer eux-mêmes les produits miniers afin de les revendre ensuite avec une valeur ajoutée. Ils devraient pouvoir développer une industrie nationale autour de l'extraction des matières premières et la protéger de la concurrence des grandes multinationales. Ce modèle de développement souverain devrait être soutenu par la Commission, et ce d'autant plus que l'UE a elle-même appliqué avec succès ce modèle pour son propre développement économique »².

Au Nord comme au Sud, ONG, mouvements sociaux, syndicats se battent depuis de nombreuses années pour que la politique européenne intègre des intérêts autres que ceux du secteur privé et des marchés, et qu'ils servent également les objectifs de développement (protection de l'environnement, travail décent, promotion des droits humains, etc.). Malgré les pressions, force est de constater que ces mouvements peinent à être entendus. Pourtant, la cohérence de toutes les politiques de l'UE, y compris dans le domaine du commerce et du développement, est une obligation légale établie par plusieurs textes législatifs.

1/ Michel Cermak, ABI : une camisole de force pour les Etats, dlm-demain le monde, n°8, juillet-août 2011. 2/ Raf Custers et Tamira Gunzburg, « Pour un modèle de développement souverain », La Libre, 16 avril 2011.



Pour aller plus loin



Extractivisme, impacts et alternatives

Le Centre andin d'action populaire (Equateur) et le Centre latino-américain d'écologie sociale (Uruguay) ont lancé un site-bibliothèque contenant de nombreuses infos et analyses sur les secteurs extractivistes en Amérique latine. En espagnol seulement. www.extractivismo.com



Pérou, pays d'exception ?

Le dernier Défis Sud, le bimestriel de l'ONG SOS Faim, consacre un long dossier au Pérou. La question minière est bien sûr traitée. www.sosfaim.be



Commission Justice et Paix

La Commission Justice et paix en Belgique francophone publie régulièrement des analyses sur l'exploitation des ressources naturelles et leur rôle dans l'éclatement des conflits sociaux et/ou armés. www.justicepaix.be



Décidons notre futur

Divers réseaux européens d'ONG ont lancé un site web en trois langues sur les accords entre l'UE et l'Amérique latine, dont les impacts sur les ressources naturelles et la vie des populations les plus pauvres ont été maintes fois dénoncés. www.fta-eu-latinamerica.org



20km de Bruxelles Soutenez les coureurs 11.11.11

Le dimanche 27 mai 2012, la 33e édition des 20km de Bruxelles sera lancée au Cinquantenaire. Événement sportif incontournable du printemps, les 20 km de Bruxelles sont aussi devenus au fil des ans un rendez-vous de la solidarité. 30.000 personnes sont attendues, parmi lesquelles, et pour la première fois, une équipe d'une soixantaine de coureurs 11.11.11 !

Parrainez les coureurs

Si les inscriptions sont clôturées, vous pouvez exprimer votre solidarité en parrainant les coureurs qui prendront le départ de cet événement sportif. Vos dons serviront à financer les projets de développement 11.11.11 en Asie, Amérique latine et Afrique.

Infos pratiques

Infos pratiques et parrainage en ligne sur www.cncd.be/20km


aux 20km
de Bruxelles
venez courir pour le Sud



© Julien Truddaïu 2012

© Julien Truddaïu 2012

Une après-midi avec des artistes burkinabè

Tenter sa chance au Nord est tentant, mais certains artistes burkinabè ont décidé de rester ou de revenir au pays pour développer leur discipline. Nous avons passé une après-midi avec eux.

JULIEN TRUDDAÏU
Producteur et animateur radio

En Afrique, nombreux sont les artistes qui rêvent de jours meilleurs au Nord. Certains espèrent prendre la direction de l'Europe pour y exercer leur art et y percer, à l'image de l'Ivoirien Tiken Jah Fakoly ou des Maliens Amadou et Mariam qui vivent d'ailleurs entre Paris, Abidjan ou Bamako, développant et alimentant leurs projets, tels des vases communicants. Mais tous les artistes africains ne font pas le même rêve ou, du moins, certains tentent de développer leur discipline artistique dans leur pays, parfois après un séjour en Europe. Aristide Tarnagda, Irène Tassemedo, Smockey et Ildevert Médéa sont de ceux-là. C'est à Ouagadougou, au Burkina Faso, que nous les avons rencontrés lors d'une après-midi riche en discussions dont voici quelques fragments.

« Ce sont les élites qui partent développer l'art dans d'autres pays »

Fin de matinée dans le quartier de Gounghin à Ouaga. C'est dans l'arrière-cour du maquis de la Cour des miracles que nous avons rendez-vous avec Aristide Tarnagda, jeune auteur et comédien de théâtre. Depuis quelques années maintenant, il parcourt l'Europe pour jouer et écrire des pièces, tout en restant la plupart du temps chez lui, au Burkina Faso. « Ici comme ailleurs, le travail d'écriture ne bénéficie que d'une considération morale mais pas de structure d'appui comme des bourses d'écriture. L'édition et la création restent difficiles quand on est auteur de théâtre. Être comédien me facilite la vie. » Si Aristide est resté dans son pays, c'est qu'il est « convaincu que personne ne fera le Burkina à ma place, ni à celle de mon fils ou de mon père. Partir n'est pas la solution. Quand tu regardes autour de toi, ceux qui partent, ce sont les bras valides, ce sont ceux qui devraient rester au village auprès des vieux pour qu'ils leur transmettent un certain nombre de savoirs, mais aussi pour les soutenir. Ce sont les élites qui partent travailler et développer l'art dans d'autres pays. »

Aristide réfléchit et ajoute qu'il changera peut-être d'avis. « C'est un peu schizophrénique parce que je pense qu'on n'appartient pas à un lieu. La question pour moi qui est fondamentale, c'est : qu'est-ce qu'on fait quand on part et qu'est-ce qu'on fait si on reste ? »

© Julien Truddaïu 2012



« Si on ne peut pas aller à l'école ailleurs, on amène l'école ici »

Entre deux coups de fil, Irène Tassemedo nous reçoit dans son bureau de Ouagadougou. Cette danseuse et chorégraphe a étudié à l'école Mudra à Dakar, fondée dans les années '70 par Maurice Béjart. À 55 ans passés, elle fait partie du « lot des 'vieilles mères' comme on dit ». « Je suis la plus vieille danseuse de Ouaga, du Burkina et presque de l'Afrique. Elle a connu une carrière internationale qui l'a amenée à faire le tour du monde, mais, affirme-t-elle, « le Burkina Faso a toujours été mon chez-moi. J'ai toujours fait en sorte que mes spectacles passent ici. Je peux dire que j'avais mon pied-à-terre en France mais que j'étais toujours ici. »

En 2007, Irène décide de revenir s'installer au Burkina Faso pour exercer son travail de chorégraphe pour des événements comme le Festival panafricain du cinéma et de la télévision ou les Récréatrices¹. Elle fonde ensuite son école de danse en 2009 pour transmettre son expérience et ouvrir un espace de création. « J'ai beaucoup reçu et c'est normal de partager mon expérience, de donner, aux danseurs et danseuses qui sont ici. J'ai eu la chance de pouvoir faire une école artistique. Si on ne peut pas aller à l'école ailleurs, on amène l'école ici. »



© Julien Truddaïu 2012

« Ils ont compris que le hip-hop pouvait être dangereux »

Vers 13 heures, quand le soleil brûle, nous nous mettons à l'ombre avec Smockey, qui nous reçoit dans son studio de production Abazon (en langue Bissa « il faut faire vite »). Après un rapide aller-retour dans l'armée française, Smockey termine ses études d'hôtellerie à Paris et revient à son premier amour, le hip-hop. « Je travaillais dans un restaurant où on faisait des concerts tous les soirs. Ça fourmillait de talents artistiques venus d'Afrique comme Salif Keita. Ça m'a donné envie de reprendre la musique. J'ai rencontré Alain Toko, un arrangeur camerounais, qui avait travaillé sur le premier album d'Amadou et Mariam. Il m'a conseillé de m'essayer aux arrangements. Je me suis acheté un ordi avec un logiciel de son et j'ai commencé à programmer. De fil en aiguille, je me suis dit que c'était ça dont j'avais envie. »

Rentré plusieurs fois au Burkina Faso, il assiste aux violences suite à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo². « Il était temps de rentrer chez moi et de voir comment je pouvais contribuer à faire changer les choses. J'ai balayé un vieux magasin plein de poussière et j'y ai installé mon ordi et ma carte son. »

Au début, Smockey faisait des chansons populaires et pas trop dérangeantes, « parce qu'il faut bien se faire connaître ». Le succès est au rendez-vous. Il devient le fer de lance du hip-hop burkinabè. Les radios jouent le jeu, elles diffusent en boucle ses productions. Puis, au fur et à mesure, les paroles se sont radicalisées. « À ce moment-là, les possibilités d'être diffusé et distribué se sont réduites. Ils nous ont mis un bâillon (rires). Ils ont compris que le hip-hop pouvait être dangereux ».

Acteur majeur et engagé de la scène musicale nationale depuis plus de dix ans, Smockey permet à d'autres artistes de faire entendre leur voix, notamment grâce à son studio Abazon. Il a d'ailleurs cofondé il y a quelques années AURA (Artistes unis pour le rap africain), un collectif de dix-sept rappers du continent unis autour d'un projet d'aide à l'enfance.



© Julien Truddaiu 2012

« S'il y a des choses à faire à l'autre bout du monde, ça doit prendre sa source ici »

Le soleil est maintenant presque couché quand nous retournons au maquis de la Cour des miracles pour y rencontrer Ildevert Méda, comédien, metteur en scène et dramaturge. À plus de quarante ans, il est devenu en vingt ans de carrière une personne incontournable du théâtre et du cinéma burkinabè. « Je suis de ceux qu'on appelle 'la deuxième génération', celle qui a voulu faire du théâtre son métier. Ceux qui nous ont formés et nous ont transmis l'envie avaient un métier à côté. Nous, nous ne faisons que ça. »

Malgré de nombreux voyages prolongés au Nord, et autant d'occasions de s'y installer, il a décidé de rester au Burkina. « Nous sommes partis à la recherche de financements pour pouvoir créer sur place, donner du boulot aux gens ici, faire bénéficier les jeunes de formations. Nous nous sommes mis, avec eux, à rêver local, à tout bâtir. Aujourd'hui, nous pensons que s'il y a des choses à faire à l'autre bout du monde, ça doit prendre sa source ici. Nous inventons tout à partir d'ici et nous sommes convaincus que si on travaille bien, ça peut devenir le phare du théâtre dans le monde. Nous n'avons plus de complexes à ce point de vue. »

Saluant la énième personne le reconnaissant dans la rue, Ildevert, sourire aux lèvres, conclut cet après-midi d'entretiens : « Si on pouvait faire venir Peter Brook ici, ce serait plus simple que de laisser nos jeunes rêver de travailler aux Bouffes du Nord³. 90% se retrouveraient vendeurs dans des McDo et oublieraient leur passion. Ici, si on s'organise bien, on peut faire en sorte que les meilleurs viennent partager leur expérience avec nos jeunes, les aider, les édifier, les construire. »

1/ Lire Julien Truddaiu, Les Récréâtrales : le théâtre africain dans sa diversité et ses difficultés, dlm-demain le monde, n°11, janvier-février 2012. 2/ Norbert Zongo est un journaliste burkinabè et l'ancien directeur de L'Indépendant. Son assassinat en 1998 a provoqué une vague d'émotions et de manifestations durement réprimées par les partisans du régime. Le journaliste enquêtait sur la mort mystérieuse du chauffeur du frère du président burkinabè Blaise Compaoré. 3/ Peter Brook est un célèbre metteur en scène, réalisateur et écrivain britannique. Depuis le milieu des années 1970, sa compagnie est installée à Paris au théâtre des Bouffes du Nord.

agenda

ESPERANZAH!

C'est le rendez-vous de l'été pour les amateurs de « musiques du monde » et de solidarité, Esperanzah aura lieu du 3 au 5 août encore et toujours dans le superbe cadre de l'abbaye de Floreffe. Si, pour sa 11^e édition, le célèbre festival a décidé de changer de look, il préserve toutefois son originalité : sa programmation musicale indépendante et son action pour qu'un autre monde soit possible.

À côté des immanquables concerts, de nombreuses animations sont organisées par des associations sur le thème de la justice climatique. Intéressé-e-s ?

Rendez-vous sur www.esperanzah.be



22

projet 11.11.11

Où ?

Phnom Penh, capitale du Cambodge. Et également dans toute l'Asie du Sud-Est

Contexte

La production de vêtements représente 80% des revenus d'exportation du Cambodge et emploie 450.000 travailleurs. Le secteur représente un potentiel clé pour le développement du pays, mais un potentiel qui ne se réalisera que si les emplois qu'il génère sont décents, c'est-à-dire correctement rémunérés, protégés par une sécurité sociale, une liberté d'association complète et un dialogue social réel.

Qui ?

L'alliance internationale Asia Floor Wage

www.asiafloorwage.org

Le comité Asia Floor Wage Cambodge

<http://afwcam.wordpress.com>

Quoi ?

Lutte pour un salaire vital régional, par le rassemblement des ONG et syndicats concernés par l'organisation d'un Tribunal permanent des peuples, mettant en présence travailleurs, employeurs, responsables politiques, marques et enseignes internationales.

Soutenir 11.11.11

N° de compte : BE33 0001 7032 6946

BIC : BPOTBEB1

au nom du CNCD-11.11.1

9, Quai du Commerce

1000 Bruxelles



Le CNCD-11.11.11 adhère au Code éthique de l'AERF

www.vef-aerf.be



Pas de soldes sur les salaires !

Travailler jusqu'à 14 heures par jour, sept jours sur sept, dans des conditions inhumaines et pour un salaire de misère, les travailleuses de l'habillement en Asie du Sud-Est sont de plus en plus nombreuses à ne plus tolérer cette situation. Un Tribunal permanent des peuples était organisé en février au Cambodge.

MICHEL CERMAK

Chargé de recherche, CNCD-11.11.11

« J'ai 27 ans, un fils et je gagne 66\$. Avec les heures supplémentaires, je peux gagner jusqu'à 95\$ par mois. Mon mari gagne quant à lui entre 30 et 45\$ dans la construction » explique, la voix tremblante, Hercum Hule, ouvrière chez *Grand Twins International*, fournisseur d'Adidas et Reebok. « Nous payons 25\$ de loyer mensuel et 105\$ pour la nourriture. Avec les dépenses de santé, les vêtements, le transport, la garde de mon fils et l'aide à ma sœur malade, en tout, il nous faut 180 à 185\$ par mois pour couvrir les besoins essentiels de notre famille. Je dois régulièrement emprunter de l'argent. »

Les 5 et 6 février derniers se tenait à Phnom Penh, au Cambodge, un Tribunal des peuples sur les droits des travailleurs de l'habillement à un salaire vital. Pendant deux journées, un panel de juges internationaux et cambodgiens a écouté les témoignages d'experts et d'ouvrières du secteur sur leurs conditions de vie et de travail. Ces récits ont dressé un constat accablant pour les grandes marques de vêtements et leurs sous-traitants. Exemple parmi d'autres : certains témoignages ont insisté sur la multiplication des contrats de deux mois. Une pratique bénéfique pour l'employeur qui évite ainsi le paiement d'une indemnité de licenciement et peut simplement refuser de renouveler un contrat quand une travailleuse refuse de prêter des heures supplémentaires, tombe enceinte ou contacte les syndicats.

Evanouissements en masse

Autre phénomène en nette croissance, celui, inquiétant, des syncopes collectives. Au cours de l'année 2011, plus de 2.000 travailleurs dans 12 usines différentes se sont évanouis, explique une responsable syndicale. « Le 9 avril 2011, plus de 100 travailleuses se sont évanouies en l'espace de quelques minutes dans l'usine Huey Chuen qui fournit des chaussures pour Puma. Le lendemain, 123 autres sont tombées dans les pommes ». Ce phénomène reste encore largement inexplicable mais les nuits courtes, la malnutrition, les logements exigus et les odeurs envahissantes de colle sont quelques indices parmi d'autres.

De telles conditions de travail et le bas niveau des salaires débouchent logiquement sur la contestation sociale. À l'instar d'autres pays de la région, le Cambodge a été secoué en septembre 2010 par une grève de quelque 160.000 travailleurs (sur 450.000 dans le secteur), qui a réussi à bloquer la production d'une centaine d'usines. Le gouvernement a cédé en augmentant le salaire minimum légal de 56 à 61\$. Toutefois,

« PAYER UN SALAIRE VITAL AURAIT UN IMPACT NÉGLIGEABLE SUR LES PROFITS. »

comme l'a rappelé M. Pheakdey, secrétaire général du syndicat CCAWU, l'augmentation constante du niveau de prix a plus que compensé les augmentations de salaires successives, ce qui laisse les travailleurs aujourd'hui dans une situation encore plus précaire qu'il y a quelques années.

Marges bénéficiaires

Pour répondre aux témoignages à charge, la *Clean Clothes Campaign* avait invité les marques à s'exprimer devant le Tribunal. Les deux acheteurs les plus importants du pays, H&M et Gap, ont décliné cette invitation. Adidas et Puma ont quant à eux répondu présents pour tenter de démontrer leurs efforts en matière de « responsabilité sociale des entreprises ». Sur la question spécifique des salaires, le représentant d'Adidas, gêné, a répondu qu'il n'avait pas « de réponse convaincante à fournir maintenant » et a promis d'en envoyer une, écrite, qui se fait encore attendre.

Sans surprise, la question salariale embarrasse les marques car ce sont elles qui ont pris l'habitude de faire pression à la baisse sur les « coûts », et donc sur les salaires, et ce alors même que le salaire d'une ouvrière ne représente qu'une infime partie du prix de vente final d'un vêtement. Bent Gehrt, de l'ONG *Workers Rights Consortium*, a démontré qu'un fournisseur d'Adidas paie ses travailleurs 61\$ alors qu'un autre, fournissant une marque moins connue vendue à bas prix chez le géant américain Walmart, paie entre 63 et 68\$/mois. « Payer un salaire vital aurait un impact négligeable sur le prix de vente final et/ou sur la marge bé-

néficiaire du vendeur », explique-t-il. « Des études académiques démontrent d'ailleurs que l'impact sur les profits serait de moins d'1%. »

Campagne internationale

Pour accroître la pression, des organisations de travailleurs ont lancé une campagne pour un salaire minimum : l'*Asia Floor Wage Alliance*. Soutenue par l'Opération 11.11.11 et achACT, elle

visait à obtenir un « salaire plancher » dans le secteur. « Les marques et distributeurs ont engrangé d'énormes bénéfices en externalisant et en délocalisant la production dans des pays à bas salaires où les lois du travail sont mises en œuvre de manière laxiste », expliquait il y a deux ans dans ce même magazine Anannya Bhattacharjee, coordinatrice de la campagne. « Il leur incombe de garantir que les travailleurs soient payés un salaire qui leur permet de vivre décemment. » Elle estime qu'un salaire vital au Cambodge équivalait en 2009 à 152\$. On est donc très loin du salaire minimum légal de 61\$.

Une méthode qui fait des petits

Événement mobilisateur de la campagne asiatique pour un salaire minimum, le Tribunal permanent des peuples de Phnom Penh a remporté encore plus de succès que l'édition précédente au Sri Lanka. D'autres sessions devraient se dérouler en Inde, en Indonésie et peut-être même à Bruxelles. Les juges ont livré plusieurs recommandations dans leur verdict. Ils demandent notamment aux acheteurs internationaux d'aller au-delà des « bonnes intentions » et de tenir compte en priorité du respect des droits humains dans leurs pratiques d'approvisionnement et dans la fixation des prix payés aux fournisseurs. Un message reçu cinq sur cinq en Belgique où la Coalition pour un travail décent travaille à l'élaboration d'une loi qui obligera les grandes entreprises à publier des informations sur les conditions de travail dans leur filière d'approvisionnement.

ARNAUD ZACHARIE
Secrétaire général du CNCND-11.11.11

BIO : une société dans la tourmente

« L'aide belge s'envole dans les paradis fiscaux », tel était le titre en une du *Soir* le 28 février dernier. Le quotidien mettait en lumière les investissements et les chemins empruntés par ceux-ci de la société BIO, la société belge d'investissement dans les pays en développement contrôlée à 84% par l'État. Explications.



BIO était jusqu'il y a peu une société inconnue du grand public. BIO est l'acronyme qui désigne la Société belge d'investissement pour les pays en développement, créée il y a dix ans par le gouvernement belge pour soutenir le développement du secteur privé dans les pays partenaires de la coopération belge au développement.

Parallèlement, le gouvernement avait créé la CTB (Coopération technique belge), l'agence de développement de la coopération belge. Il avait été initialement envisagé par certains de ne créer qu'une seule agence, à la fois en charge de la mise en œuvre des projets de développement de la coopération gouvernementale et des investissements dans le secteur privé des pays en développement. Mais c'est finalement l'option de créer deux organisations distinctes, l'une pour les projets de développement et l'autre pour les investissements dans le secteur privé, qui fut adoptée.

belge investit les paradis fiscaux

MILLIONS
publique sont
s fonds situés
fiscaux.

rent les exemples ci-contre.
Par ces investissements légaux,
l'argent du contribuable belge
emprunte les mêmes circuits fi-
nanciers que l'argent du crime or-
ganisé,

ruption
sont m
les plus
ce « of
House
tiée pa
grande
de ».

Construire un
palace au Nigeria



BIO a investi 5 mil-

Financer le
tourisme médical



BIO a placé 6 mil-
lions dans Maghreb

Vendre des sodas
à Burger King



BIO a mis 5 millions
dans Caseif II ltd.

Soutenir via des paradis fiscaux

BIO vit ainsi le jour au début des années 2000 avec pour mission de soutenir le secteur privé dans les pays en développement. Mais le législateur belge spécifia que pour mener à bien sa mission,

euro d'aide au développement dans le monde, près de 10 euros sortent des pays en développement sous la forme d'évasion fiscale, le fait de transiter par des paradis fiscaux, et donc de renforcer économiquement ces territoires, représente un manque flagrant de cohérence.

« BIO A INVESTI PLUS DE 150 MILLIONS D'EUROS DANS DES PARADIS FISCAUX »

BIO, qui est une entreprise publique dont l'État contrôle 84% des actions, devait investir 70% de ses moyens via des intermédiaires financiers, et non directement dans les entreprises du Sud. Le problème est que la plupart des intermédiaires financiers sont des fonds de capital-investissement (*private equity*) souvent situés dans des centres offshore, où les coûts de gestion sont moins élevés.

C'est ce qui explique les révélations du journal *Le Soir* du 28 février 2012, dénonçant le fait que « l'aide belge s'envole dans les paradis fiscaux ». Au total, BIO a investi plus de 150 millions d'euros par ce biais à l'Île Maurice, au Luxembourg, aux Îles Caïmans, etc. Rien d'illégal certes, puisque BIO n'a fait que suivre les instructions du législateur belge. Mais un gros problème éthique : lorsqu'on sait que pour chaque

Investissements surprenants

Outre cette question des paradis fiscaux, c'est la nature de plusieurs investissements soutenus qui ne manque pas d'interpeller : un palace cinq étoiles au Nigeria, des logiciels pour banques *off-shore* au Panama, des salles de fitness au Pérou et en Colombie, ou encore des boissons en poudre pour la chaîne de fast-food *Burger King* au Costa Rica. Si ces investissements sont susceptibles de créer des emplois locaux, ils semblent en totale contradiction avec la réalité des populations locales et les objectifs de la coopération belge.

Croissance très rapide

Comment expliquer de telles dérives ? En réalité, outre les orientations données par le législateur belge, BIO est une société qui a enregistré une croissance très rapide de son chiffre d'aff-

aires, passant de 90 à plus de 500 millions d'euros en quelques années. Cette évolution s'explique par le fait que le soutien au secteur privé est devenu une priorité de la coopération belge au développement à partir de 2007. En effet, le budget de la coopération belge alloué à BIO est passé de 28 millions d'euros en 2007, à 44 millions en 2008, puis 142 millions en 2009, avant de se tasser à 118 millions en 2010 et à 106 millions en 2011. En 2012, 100 millions supplémentaires avaient été initialement prévus, avant que le conclave budgétaire de février 2012 ne décide de diminuer ce montant de 60 millions d'euros.

L'objectif de l'augmentation des moyens alloués à BIO était double pour le gouvernement belge : non seulement cela répondait à la priorité du ministre de l'époque de soutenir le secteur privé dans les pays en développement, mais en outre cela permettait d'augmenter le budget de l'aide publique belge au développement sans impact budgétaire direct. En effet, les investissements dans BIO sont considérés comme des prises de participation, ce qu'on appelle « code 8 » dans le jargon budgétaire belge, et donc pas comme des dépenses budgétaires en tant que telles. Le revers de la médaille, c'est que BIO a dû assumer cette croissance rapide de ses moyens, adoptant progressivement

bama en 2007
ale du monde »
9.000 sociétés

BIO est installée avenue de Tervueren, à Bruxelles, présidée par le prince Philippe. Conseil d'administration : 17 membres rémunérés en 2010, dont l'ex-ministre fédéral SP.A Marcel Colla. Parmi les administrateurs de la Société belge d'investissement international (actionnaire à 50%) : Jean-Claude Fontinoy, président de la SNCB Holding ; Robert Tollet, économiste (ULB).

mbient en ou-
nces en matiè-
fonds Aureos
créé en 2011
e de l'Ontario,
me juridique
affaires cana-
concurrencer la
limited Liabili-
Delaware.
sements réali-
gax, ils peuv-
ions éthiques,
pement, l'ar-
prunte en ef-
ciers que l'ar-
aude fiscale et



des stratégies plus financières que liées aux objectifs de développement.

Pratiques courantes

La publication des révélations du *Soir* a provoqué une vague d'indignation dans le monde des ONG comme dans le monde politique. BIO s'est défendu d'utiliser des paradis fiscaux dans un but d'opacité financière, arguant que les pratiques dénoncées étaient utilisées un peu partout dans le monde par des sociétés de même type, nationales ou internationales. En effet, ces pratiques ne sont en rien l'apanage de BIO. La plupart des pays européens disposent de sociétés de même nature qui investissent généralement par le biais des mêmes types d'intermédiaires financiers souvent situés dans des centres *offshore*. Des organisations internationales, comme la Banque européenne d'investissement (BEI) ou la Société financière internationale, filiale de la Banque mondiale, font de même¹. Toutefois, certains pays ont opté pour d'autres canaux d'interventions, comme la Norvège et la France.

Vers plus de cohérence

En Belgique, le ministre de la Coopération au développement fraîchement nommé, Paul Magnette, a directement réagi en assurant qu'il comptait prendre les dispositions nécessaires pour mettre un terme aux pratiques in-

cohérentes de BIO. Le fait que le ministre de la Coopération soit également ministre des Entreprises publiques lui offre les marges de manœuvre politiques pour réformer BIO en profondeur. Interrogé quelques semaines plus tard au parlement belge, il a d'abord rappelé qu'une évaluation externe de BIO était déjà prévue dans la nouvelle déclaration gouvernementale. Il a ensuite affirmé, d'une part, travailler « à rompre le contrat avec le CEO de BIO, à revoir la composition du Conseil d'administra-

« BIO A DÛ ASSUMER LA CROISSANCE RAPIDE DE SES MOYENS, ADOPTANT PROGRESSIVEMENT DES STRATÉGIES PLUS FINANCIÈRES QUE LIÉES AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT »

tion et à resserrer les règles de fonctionnement », et d'autre part, souhaiter « disposer le plus vite possible d'une législation interdisant à BIO d'encore investir dans des fonds situés dans des paradis fiscaux et/ou dans des juridictions non-coopératives ».

L'enjeu consiste dès lors à réformer la loi qui encadre les pratiques de BIO, afin de réintégrer BIO dans la philosophie de la coopération au développement et de lui imposer des règles d'éthique et de rigueur financière. Le développement du secteur privé est potentiellement positif pour les pays en développement, mais à condition que cela concerne des entreprises locales créant des emplois décents et respectant les normes sociales et environne-

mentales, en cohérence avec les stratégies de développement. Il convient donc de réorienter les priorités de BIO dans ce sens.

En matière fiscale, il convient de rompre avec les pratiques qui consiste à transiter quasi systématiquement par des centres *offshore* et s'assurer que les investissements répondent à des objectifs de développement, et non à de simples objectifs de rentabilité financière. Le cas de la Norvège, qui a décidé de limiter le

transfert des investissements dans les pays de l'OCDE ou dans des pays ayant conclu des conventions d'échange d'information fiscale, est un exemple dont la Belgique pourrait s'inspirer.

Enfin, il est nécessaire d'imposer à BIO la transparence totale sur ses investissements, ce qui devrait impliquer la présentation d'un rapport annuel garantissant le respect de critères garantissant aussi bien l'efficacité que le caractère éthique de l'utilisation finale des investissements de BIO dans les pays en développement.

¹ Lire à ce sujet Antonio Gambini, « Investir l'argent public dans les paradis fiscaux pour aider les pauvres ? », Point Sud – les études du CNCD-11.11.11, mai 2011.

Chronique subjective
et complètement à l'ouest,...

GÉRARD MANRÉSON,
Docteur ès cynisme à HECC
Haute école du Café du Commerce

Commerce, j'écris ton nom...

J'aime les gens qui ont réponse à tout mais j'aime encore plus ceux qui ont la même réponse à tout. Mon camarade Pascal, mon ami Lamy est l'un de ceux-là. Il fait partie de ces gens qui se lèvent tôt non pas pour gagner plus mais pour faire avancer le monde. Chaque matin, dans son bureau de la World Trade Organisation, après son jogging autour du Lac Léman et entre deux parties de Monopoly, il enchaîne les interviews pour mieux distiller sa réponse. Le climat se réchauffe? Commerce international. La faim augmente dans le monde? Commerce international. Vous souffrez d'eczéma? Commerce international...

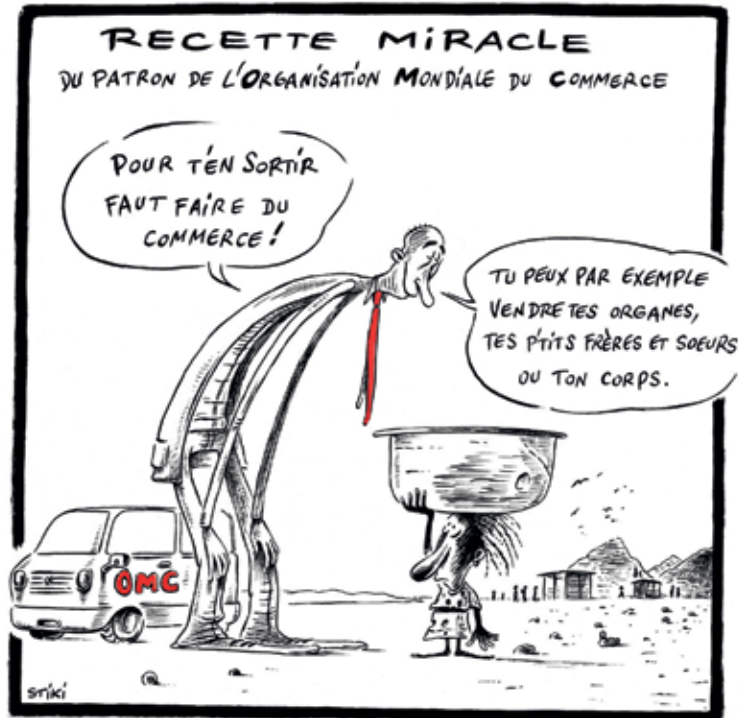
Il y a quelques semaines encore, Mon Pascalou – on est très proches! – se confiait aux médias: « Je suis fermement convaincu que le commerce international des produits alimentaires devient une obligation environnementale ». Wouaaw! Plus besoin de discuter de choix politiques, de faire des élections et de bavarder sur tous ces rapports qui s'épanchent sur les dégâts de la libéralisation du commerce, c'est une obligation!

Parce qu'il faut tout de même que je vous avoue ma lassitude à entendre partout ce même refrain: brocolis d'ici, légumes d'à côté, fruits de saison, relocalisation, etc. Ils sont fa-ti-gants avec leur « relocalisme » ces bachibouzouks à pantalon large. Quelle vision étriquée de l'avenir! Il est évident que demain les chicons viendront de la Lune et les épinards de Mars et ce sera super pour l'environnement.

Jamais en panne d'arguments, Pascalou expliquait aussi qu'il faut se spécialiser et ne faut produire QUE ce pour quoi on est le plus efficace. En Belgique, c'est la bière; au Kenya, ce sont les fleurs. Après, on échange et tout le monde est gagnant. Spécialisation = efficacité = moins de CO₂. D'ailleurs, les fleurs au Kenya transportées par avion dégagent moins de CO₂ que des fleurs européennes cultivées sous serre. C'est ce qu'il y a de bien avec le CO₂, ça permet de ne pas parler des maladies dues aux pesticides au Kenya. Oui, les maladies de la peau, moi, ça me coupe l'appétit et ça gâche l'ambiance!

Pascalou a même ajouté que « le commerce international est aussi une obligation morale » pour permettre aux pays excédentaires de nourrir les pays déficitaires. Obligations « environnementale » et « morale »... Tcheudi! Quelle force de conviction. Quelle clarté dans le propos! Et cette façon d'asséner une idée tout en laissant transparaître que celui qui n'est pas d'accord est un sinistre idiot. Trop fort. Il faudrait le cloner. Toutefois, si quelqu'un demande pourquoi ces pays sont déficitaires, faites comme Pascalou: noyez le poisson en accusant d'égoïsme ceux qui veulent remettre en cause le généreux commerce international. Ensuite, imposons ces obligations partout: réduquons ceux qui cultivent leur jardin et plantent des tomates sur leur balcon, alors que seul le houblon est permis. Balançons du napalm sur ces paysans maliens qui veulent faire du riz, alors que seuls ceux qui se spécialisent dans l'exportation de mangues vers l'Europe n'ont de valeur aux yeux de Pascalou. Plus que jamais, notre monde en recherche de moralité a besoin d'une grande idée portée par un grand homme...

Alors,
merci qui?



Libéralisation = voie sans issue

Les solutions aux problèmes alimentaires et environnementaux ne passent pas par plus de libéralisation commerciale mais par des politiques agricoles relocalisées et garantissant des prix rémunérateurs pour les producteurs et accessibles aux consommateurs.

Malheureusement, l'UE continue de croire qu'elle a vocation à nourrir le monde alors qu'elle a besoin de l'équivalent de sa surface de terre agricole dans les pays du sud pour se nourrir. En faisant le choix de la libéralisation du commerce agricole, elle favorise l'agro-industrie et les multinationales agroalimentaires qui peuvent produire ou s'approvisionner là où c'est le plus profitable pour elles.



Le monde en classe

Chaque mois, découvrez la vie du Sud

**Vous êtes instituteur/trice ?
Partez à la découverte du monde avec vos élèves !**

Depuis plus de 30 ans, le calendrier 11.11.11 ouvre une porte sur le monde dans bien des lieux, dont de nombreux établissements scolaires. Nous vous proposons pour la deuxième année consécutive un pas de plus à la découverte du monde...

Eveillez vos élèves à la solidarité internationale dès la première année primaire et jusqu'en sixième, grâce à une formule inédite en Belgique francophone !

Le principe est simple : chaque mois, vous recevez un dossier didactique de 20 pages en lien avec la photo du calendrier 11.11.11. Lorsque vos élèves découvrent une nouvelle image en début de mois, vous pourrez grâce aux dossiers « Le monde en classe » parcourir un nouveau pays avec eux au travers d'un récit original, réaliser des exercices spécifiquement conçus pour chaque cycle, approfondir une nouvelle thématique et, ainsi, les sensibiliser progressivement aux relations Nord-Sud.

Rédigé en collaboration avec des enseignants, le contenu des dossiers est adapté à l'âge de vos élèves.

Visionnez un dossier type sur www.cncd.be/lemondeenclasse

Plus d'informations : education@cncd.be – 02 250 12 57